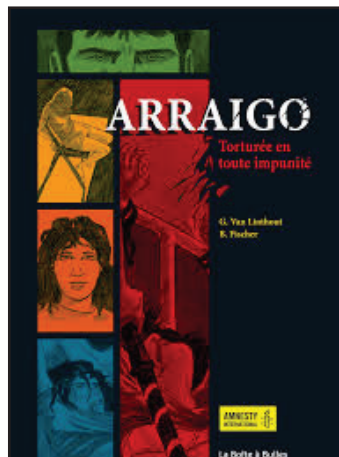


Lire et faire lire pour les droits humains

Octobre 2015

Thème : arbitraire et torture



ARRAIGO, Torturée en toute impunité

Arraigo : Dispositif légal exceptionnel inscrit dans la constitution mexicaine en 2008. Cette détention provisoire – pouvant durer jusqu'à 80 jours, – est dénoncée par les associations de défense des droits de l'homme comme favorisant la détention arbitraire et accroissant considérablement le risque de torture.

Le 2 février 2011, Miriam López, 30 ans, est enlevée, placée en détention, accusée à tort, torturée, violée. Depuis, elle a été relâchée et les accusations abandonnées. Elle est l'une des très rares victimes de torture à avoir osé porter plainte et à aller jusqu'au bout de sa démarche pour obtenir justice, soutenue par Amnesty International.

BD de Georges Van Linthout (dessin) et Benjamin Fischer (scénario)
Éditions La Boîte à Bulles, 2015. En collaboration avec Amnesty International.

Son public, sa démarche et son organisation

L'album résulte d'une collection, collaboration étroite entre AI et la Boîte à Bulles. Les auteurs choisissent leur histoire, leurs personnages, ici bien réels. Amnesty International, associée au processus de création, leur assure toute la documentation et l'accès aux personnes, elle atteste également de la véracité des faits racontés.

Ce n'est pas une BD d'accès facile, le dessinateur avoue d'ailleurs : « Le totalitarisme et la torture m'ont toujours effrayé et révolté. Dessiner des scènes de torture a été très difficile. Mais je veux remercier la Boîte à Bulles et Amnesty International de m'avoir permis de pratiquer mon métier en lui donnant un sens supplémentaire ».

Cependant, il a réalisé ces scènes terribles avec beaucoup de délicatesse et de tact. Elles sont peu nombreuses, le plus dur est évité, mais la torture et le viol sont en filigrane. On évitera de donner à lire cette BD avant 15 ans.

Le récit de cet engrenage légal / illégitime nous ouvre les yeux sur les pratiques arbitraires adoptées au nom de la sécurité.

Comment l'utiliser

Lire cette BD est quasi une obligation pour tout militant engagé dans la lutte contre la torture. L'album comporte l'histoire proprement dite, la vraie histoire de Miriam, mais aussi des précisions sur le Mexique et sa situation, suivies d'un point sur la question par Amnesty International.

Cet album montre les dégâts que peut causer une loi irréfléchie : les narcotrafiquants sont visés (accusation fallacieuse contre Miriam et d'autres personnes elles aussi torturées), mais ce sont les citoyens ordinaires qui sont atteints.

Avant de l'utiliser avec des jeunes, des documents EDH (2015) qui facilitent l'approche de ce thème avec des jeunes :

- Thématique à manier avec précaution : voir le document Parler aux jeunes de la torture Réf. SF15EDH04 sur le site Internet.
- Pour approfondir, réfléchir, pour sa culture, document de référence : Regard sur la torture Réf. SF15EDH17.
- Pour trouver des activités adaptées au traitement de ce thème, un livret sur la torture Réf. SF15EDH16 et une fiche pédagogique Réf. SF15EDH29.

Finalement

Ce qui reste après la lecture, c'est un sentiment d'admiration pour Miriam, salie, humiliée, menacée, mais qui reste décidée à sauver d'autres femmes de l'enfer qu'elle a vécu. Elle aurait pu s'isoler et s'enfermer dans le déni, elle ose parler, se battre, malgré la peur. Humaine, si humaine...

Elle renvoie à l'inhumanité, à la barbarie ses bourreaux et les institutions qui leur permettent de prospérer.

Si vous voulez en savoir plus...

Sur l'album avec des jeunes

Le projet La Boîte à Bulles / Amnesty International

Collaboration passionnante pour tous les acteurs et pour les militants qui trouvent des albums liés aux thématiques des droits humains, mais dans un esprit de création libre et originale. Ce ne sont donc pas des livres prétextes, mais de véritables créations. À nous de la faire vivre !

Les activités possibles

- Lecture accompagnée (éducateur) de la BD, après une présentation de sa thématique et de ses éventuelles difficultés.
- Analyse de l'engrenage qui veut broyer Miriam.
- Généralisation à la torture pratiquée encore dans plus de 140 pays (même s'ils ont ratifié la Convention contre la torture).
- Et moi, qu'est-ce que je peux faire ? La prise de conscience, c'est déjà bien, mais comment la prolonger ? Les actions en faveur de Miriam, de toutes les victimes de la torture, à l'encontre des auteurs, étatiques ou non, de tortures.

Sur la réalité au Mexique en 2015

Les pages 71 à 74 de l'album permettent de mieux comprendre pourquoi on a édicté cette loi Arraigo qui permet tant de violations des droits humains.

Sur l'action d'Amnesty International

Les pages 75 à 78 font le point sur la situation telle que l'analyse Amnesty International. Pour plus de précisions, <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/torture/> ou <http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Stop-Torture/Presentation>

Sur Miriam Lopez

Amnesty International a mis en ligne une vidéo retraçant son histoire (en espagnol sous-titres anglais).

https://www.youtube.com/watch?v=btCPkdlQ_TQ

Son histoire est également rappelée en français par Amnesty International sur le site d'AIF :

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Stop-Torture/Actualites/Mexique-4-ans-apres-avoir-ete-torturee-et-violee-Miriam-Lopez-attend-toujours-justice-14060>

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Stop-Torture/Videos/histoire-de-Miriam-Lopez-torturee-par-des-soldats-mexicains-elle-reclame-justice-10481>

